



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'AULHAT-FLAT

14 février 2022 à la mairie d'AULHAT

Présent(e)s : Didier Archimbaud, Frédérique Bonhomme, Catherine Brai, Pierre Chabrilat, Jean-Pierre Collet, Bernard Coudert, Lilian Courdier, René Courriol, Bernadette Courtias, Eliane Fargette, Frédéric Jacob, Jean-Louis Mahuteau, Gérard Thevier, Mireille Tournié.

Absents : Pauline Calchera (pouvoir donné à René Courriol), Louis-Marie Charrier (pouvoir donné à P. Chabrilat), Frédérique Paya (pouvoir donné à Bernadette Courtias), Jean-Luc Prulhière (pouvoir donné à Jean-Pierre Collet), Alexandre Rouvet.

Eliane Fargette est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS :

- **Délibération M 57** :

L'adjointe aux finances présente la possibilité, dans le cadre de la nouvelle comptabilité M 57, de permettre les transferts de crédits d'une section à une autre dans la limite de 7,5 % des crédits de base.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

- **Délibération autorisant le maire à signer la convention avec le Département concernant les travaux du Centre d'Aulhat** :

Le maire rappelle le contexte de ce projet et la relation indispensable entre le Département et la commune.

La convention entre les deux collectivités permet de fixer les engagements pris par chacune et l'implication du Département pour la gestion complète des marchés de travaux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'autoriser le maire à signer cette convention et tous les documents liés à ce projet. (voir modèle de délibération fourni par le Département)

- **Délibération autorisant le maire à signer les conventions de portage et de gardiennage avec l'EPF/SMAF concernant le mandat d'achat d'un terrain dans le cadre de notre projet « patrimoine communal ».**

Après avoir rappelé le contexte du projet, le maire donne en séance une synthèse du texte des conventions qui est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. (voir modèle de délibération fourni par le Département)

- **Délibération pour demande de fonds de concours API :**

L'adjointe aux finances rappelle la possibilité de bénéficier d'une subvention « fonds de concours API » pour financer divers investissements communaux.

Elle propose une liste de petits investissements à financer dans ce cadre.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

INFORMATIONS :

- **Remplacement de Louis-Marie Charrier par Bernard Coudert comme conseiller en mission.**

- **Place d'Aulhat :**

Le maire donne les éléments concernant ce dossier.

- **Projet « patrimoine communal » / espace scolaire :**

Le maire donne les éléments concernant ce dossier ;

Par rapport à la négociation confiée à l'EPF/SMAF, le maire propose la réflexion sur 2 terrains présentés en séance ; après réflexion et réponses aux

questions le maire demande l'avis des conseillers municipaux présents quant au choix prioritaire pour entamer la négociation :

- 7 voix pour mettre en première priorité le terrain d'Aulhat

- 6 voix pour mettre en seconde priorité le terrain de Flat

- 1 abstention

- **Travaux de voirie :**

Jean-Pierre Collet fait le point sur les projets de travaux de rénovation des chemins communaux 2022 :

- Travaux de remise en état des chemins ruraux

- Projet sur les chemins communaux

- **Gestion du personnel :**

Bernadette Courtias et Jean-Louis Mahuteau donnent les informations sur la situation des personnels.

- **Dissolution du corps de sapeurs-pompiers intercommunal :**

Le maire fait part d'une rencontre avec le Colonel en second du SDIS concernant la situation du corps de sapeurs-pompiers ;

Le peu d'effectifs (4/5 sapeurs) et donc le peu de disponibilité et d'interventions ne permettent pas un fonctionnement normal.

La décision de dissolution sera effective au 1^{er} septembre 2022.

- **Préparation des élections 2022 :**

Organisation générale et présentation des bureaux de vote.

La séance est levée à 22 h 15.